

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 7 octobre 2024 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire M. David McKay
- la conseillère Mme Mélissa Morin
- la conseillère Mme Kim Jones
- le conseiller M. Paul Gauthier
- le conseiller M. Danny Raymond
- la conseillère Mme Marie T. Dupont

formant quorum sous la présidence du maire, M. David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Danielle Glode et la greffière-trésorière adjointe, Mme Manon Cuillerier sont aussi présentes. La conseillère Mme Nathalie Lanthier est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 7 octobre 2024 à 19 h 32.

2024-10-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 et que tout semble conforme,

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE les points suivants soient ajoutés et que ces ajouts soient consentis à l'unanimité des membres du conseil :

10.3 Autorisation pour aller en appel d'offres publics pour l'acquisition d'un camion chargeur sur roues pour le service des Travaux publics de Saint-Télesphore

13.3 Mandat pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que modifié :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024
 - 3.3 Constitution du Comité de démolition
 - 3.4 Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
 - 4.1 Demande d'appui à la *Grande semaine des tout-petits* (GSTP)
 - 4.2 Demande d'appui relatif à une demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » faite auprès de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
 - 4.3 Demande d'appui du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.*
 - 4.4 Demande d'appui de l'*École Primaire Soulanges*
5. Ressources humaines
 - 5.1 Embauche de deux chauffeurs-opérateurs pour le déneigement des infrastructures routières
6. Finances et trésorerie
 - 6.1 Approbation de la liste des comptes du mois de septembre 2024
 - 6.2 Autorisation pour entériner le paiement à *Entreprises S. Besner* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice

- 6.3 Autorisation de paiement à *BC2* pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement
- 6.4 Autorisation de paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour divers travaux d'aménagement au parc Léon-Prieur
- 6.5 Autorisation de paiement à *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur
- 6.6 Autorisation de paiement au *ministère de la Sécurité publique* du dernier versement pour les services de la *Sûreté du Québec* pour l'année 2024
- 6.7 Autorisation de paiement pour l'enregistrement de l'*Association des loisirs et de la culture Saint-Télesphore*
- 7. Administration
- 7.1. Autorisation pour l'aliénation et lotissement des lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec
- 8. Incendie et sécurité publique
- 8.1 Démission de deux pompiers du service de Sécurité incendie
- 9. Travaux publics et voirie
- 9.1 Mandat pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice
- 9.2 Autorisation pour aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice
- 9.3 Autorisation pour l'entreposage des camions servant au déneigement des infrastructures routières
- 10. Transport et déneigement
- 10.1 Mandat pour les travaux de déneigement des trottoirs du village de Dalhousie pour la saison 2024-2025
- 10.2 Mandat pour les travaux de déneigement des trottoirs du village de Saint-Télesphore pour la saison 2024-2025
- 10.3 Autorisation pour aller en appel d'offres publics pour l'acquisition d'un camion chargeur sur roues pour le service des Travaux publics de Saint-Télesphore
- 11. Hygiène du milieu et environnement
- 12. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
- 13. Loisirs, culture et vie communautaire
- 13.1 Halloween 2024
- 13.2 Montant accordé pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement 2024
- 13.3 Mandat pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur
- 14. **Période de questions**
- 15. Levée de la séance ordinaire.

2024-10-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024.

2024-10-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.

CONSTITUTION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
------	------------	-------

2024-09-17	Fadoq le Fil d'argent Mme Jocelyne Proulx, Trésorière	Invitation pour « Noël en automne »
2024-09-23	Société Saint-Jean-Baptiste, Prêt d'Honneur, Diocèse de Valleyfield Mélissa Martine Courchesne, Directrice générale	Invitation pour le souper annuel du « Prêt d'Honneur »
2024-09-30	Joueurs de bocce Mme Johane Larose, responsable	Demande de travaux d'aménagement du terrain de bocce au sous-sol de la salle communautaire Rémi-Sauvé

2024-10-04

DEMANDE D'APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)

CONSIDÉRANT QUE la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement* ;

CONSIDÉRANT QUE la *Grande semaine des tout-petits* a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits ;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité ;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt ;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans ;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE ce conseil autorise le maire M. David McKay à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la *Grande semaine des tout-petits* ;

QUE ce conseil autorise le maire M. David McKay à procéder à la levée du drapeau de la *Grande semaine des tout-petits*, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

2024-10-05

DEMANDE D'APPUI RELATIF À UNE DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU « BRANCHE 11 » FAITE AUPRÈS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'appui relatif à une demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » faite par M. Normand Blanchet envers la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* ;

CONSIDÉRANT QUE la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* assure la gestion intégrée de l'écoulement des eaux des cours d'eau sur son territoire dont elle a compétence ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité appuie la demande de M. Normand Blanchet relatif à sa demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » envers la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges*.

2024-10-06

DEMANDE D'APPUI DU CLUB ÉTOILE DORÉE DE DALHOUSIE INC.

CONSIDÉRANT la demande d'appui du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.* pour la tenue de leur souper d'ouverture de saison 2024-2025 ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi-Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue du souper d'ouverture de saison 2024-2025 du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.*

2024-10-07

DEMANDE D'APPUI DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Mme Marie-Hélène Townsend pour l'organisation d'un souper-bénéfice au profit de l'*École primaire Soulanges* ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité autorise Mme Marie-Hélène Townsend à tenir un souper bénéfice au profit de l'*École primaire Soulanges* le 19 décembre 2024 au Centre communautaire Rémi-Sauvé ;

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi-Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue de ce souper bénéfice ;

QUE Mme Townsend soit responsable d'obtenir les permis nécessaires à la tenue de l'évènement.

2024-10-08

EMBAUCHE DE DEUX CHAUFFEURS-OPÉRATEURS POUR LE DÉNEIGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de M. Dominic Brunet et M. Eric Marleau aux postes de chauffeurs-opérateurs pour le déneigement des infrastructures routières ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les ententes de travail entre les deux parties.

2024-10-09

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière :

Salaires versés du 1 ^{er} au 30 septembre 2024	26 825,43 \$
Prélèvements bancaires du 1 ^{er} au 30 septembre 2024	22 798,60 \$
Dépenses particulières payées du 1 ^{er} au 30 septembre 2024	21 066,02 \$
Comptes à payer au 30 septembre 2024	36 559,03 \$
TOTAL	107 249,08 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de septembre 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil accepte le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode, des comptes de septembre 2024 ;

QUE la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1^{er} au 30 septembre 2024 soit entérinée ;

QUE le conseil autorise le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2024.

2024-10-10

AUTORISATION DE PAIEMENT À ENTREPRISES S. BESNER INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-09-12 adoptée lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, mandatant *Entreprises S. Besner inc.* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 12 500 \$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués à la satisfaction de la Municipalité ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à *Entreprises S. Besner inc.* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 14 371,88 \$ taxes incluses.

2024-10-11

AUTORISATION DE PAIEMENT À BC2 POUR LES TRAVAUX DE CONCORDANCE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AU NOUVEAU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-04-21 adoptée lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024, mandatant BC2 pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement au montant de 81 509,23 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux progressifs de la première phase du plan d'urbanisme sont effectués à 36 % au montant de 3 272,38 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à BC2 pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement au montant de 3 762,42 \$ taxes incluses.

2024-10-12

AUTORISATION DE PAIEMENT À EXCAVATION LAVIGNE INC. POUR DIVERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC LÉON-PRIEUR

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise le paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour divers travaux d'aménagement au parc Léon-Prieur au montant de 22 661,58 \$ taxes incluses.

2024-10-13

AUTORISATION DE PAIEMENT À CONSTRUCTIONS SYLVAIN LIBOIRON INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-06-23 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 13 juin 2023 mandatant *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur pour une enveloppe de 80 000 \$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 4 609,36 \$ taxes incluses.

2024-10-14

AUTORISATION DE PAIEMENT AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU DERNIER VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024

Il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement *au ministère de la Sécurité publique* pour le dernier versement pour les services de la *Sûreté du Québec* pour l'année 2024 au montant de 85 857 \$.

2024-10-15

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR L'ENREGISTREMENT DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE SAINT-TÉLESPHORE

CONSIDÉRANT QUE les membres de L'œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore ont démissionnées en bloc lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer une nouvelle organisation à but non lucratif (OBNL) pour les activités de loisirs et de culture pour la Municipalité de Saint-Télesphore ;

CONSIDÉRANT QUE pour la création d'un OBNL, une charte est requise nécessitant l'enregistrement auprès du *Registraire des entreprises* ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise le paiement au montant de 285 \$ pour l'enregistrement auprès du *Registres des entreprises* de l'*Association des loisirs et de la culture Saint-Télesphore*.

2024-10-16

AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION ET LOTISSEMENT DES LOTS 3 974 226 ET 3 974 231 DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la résolution numéro 117-2006 adoptée lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2006 à laquelle le conseil municipal a résolu de fermer et d'abolir le chemin public désigné comme étant les lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec, n'ayant jamais été ouvert à la circulation et que l'assiette du chemin aboli est aliénée à titre gratuit aux propriétaires des terrains attenants ;

CONSIDÉRANT le présent conseil souhaite respecter la résolution numéro 117-2006 par l'adoption de la résolution numéro 2024-06-18 lors de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté *Me France Brisebois* à effectuer la demande d'aliénation et de lotissement auprès de la CPTAQ pour lesdits lots par l'adoption de la résolution numéro 2024-01-23 lors de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT l'omission dans la résolution numéro 2024-06-18 d'inclure l'autorisation pour le maire M. David McKay de signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore, tout document pertinent de cette aliénation ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode ainsi que le maire David McKay de signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore tout document pertinent de l'aliénation des lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec.

2024-10-17

DÉMISSION DE DEUX POMPIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil accepte la démission de M. Mathieu Duperron et de M. David Lévesque.

2024-10-18

MANDAT POUR LA RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 30 septembre 2024 reçue d'*Excavation Lavigne inc.* pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 4 950 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,

appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *Excavation Lavigne inc.* pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 5 691,26 \$ taxes incluses.

2024-10-19

AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX DE RESURFACAGE DU CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice ;

QUE pour être considérée, toute soumission doit être déposée sur les formulaires préparés à cette fin et remise sous pli cacheté ;

QUE les soumissions seront prises en considération à la séance extraordinaire tenue le 17 octobre 2024 ;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

AUTORISATION POUR L'ENTREPOSAGE DES CAMIONS SERVANT AU DÉNEIGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2024-10-20

MANDAT POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DU VILLAGE DE DALHOUSIE POUR LA SAISON 2024-2025

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Samuel Bérubé* datée du 4 octobre 2024 pour les travaux de déneigement du village de Dalhousie pour la saison 2024-2025 au montant de 7 000 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *Samuel Bérubé* pour les travaux de déneigement des trottoirs pour le village de Dalhousie au montant de 8 048,25 \$ taxes incluses ;

QUE la période de service débute en octobre 2024 dès la première neige et se termine en avril 2024 ;

QUE la Municipalité fournit le sel de déglacement à l'entrepreneur ;

QUE le paiement se fera en 6 versements égaux selon la cédule suivante :

15 novembre 2024	1 341,38 \$	15 décembre 2024	1 341,38 \$
15 janvier 2025	1 341,38 \$	15 février 2025	1 341,38 \$
15 mars 2025	1 341,38 \$	15 avril 2025	1 341,35 \$

MANDAT POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DU VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE POUR LA SAISON 2024-2025

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLICS POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION CHARGEUR SUR ROUES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE SAINT-TÉLESPHORE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2024-10-21

HALLOWEEN 2024

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde un montant de 200 \$ taxes incluses pour l'achat de bonbons pour l'Halloween 2024 ;

QUE le service de Sécurité incendie distribuera les bonbons dans le village de Dalhousie et de Saint-Télesphore.

2024-10-22

MONTANT ACCORDÉ POUR L'ACHAT DES CADEAUX DE NOËL POUR LE DÉPOUILLEMENT 2024

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde un montant de 1 500 \$ pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement 2024.

2024-10-23

MANDAT POUR LA FABRICATION DE RAMPES POUR LES GALERIES DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR

CONSIDÉRANT l'offre de service de 9408-5115 Québec inc. (Aluminium Dépôt inc. et Métalunic inc.) datée du 4 octobre 2024 pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 4 632,96 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à 9408-5115 Québec inc. (Aluminium Dépôt inc. et Métalunic inc.) pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 5 326,75 \$ taxes incluses ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2024-10-24

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance ordinaire du 7 octobre 2024 soit levée à 20 h 34.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

David McKay
Maire

Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière